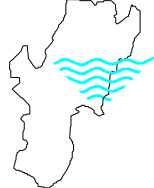
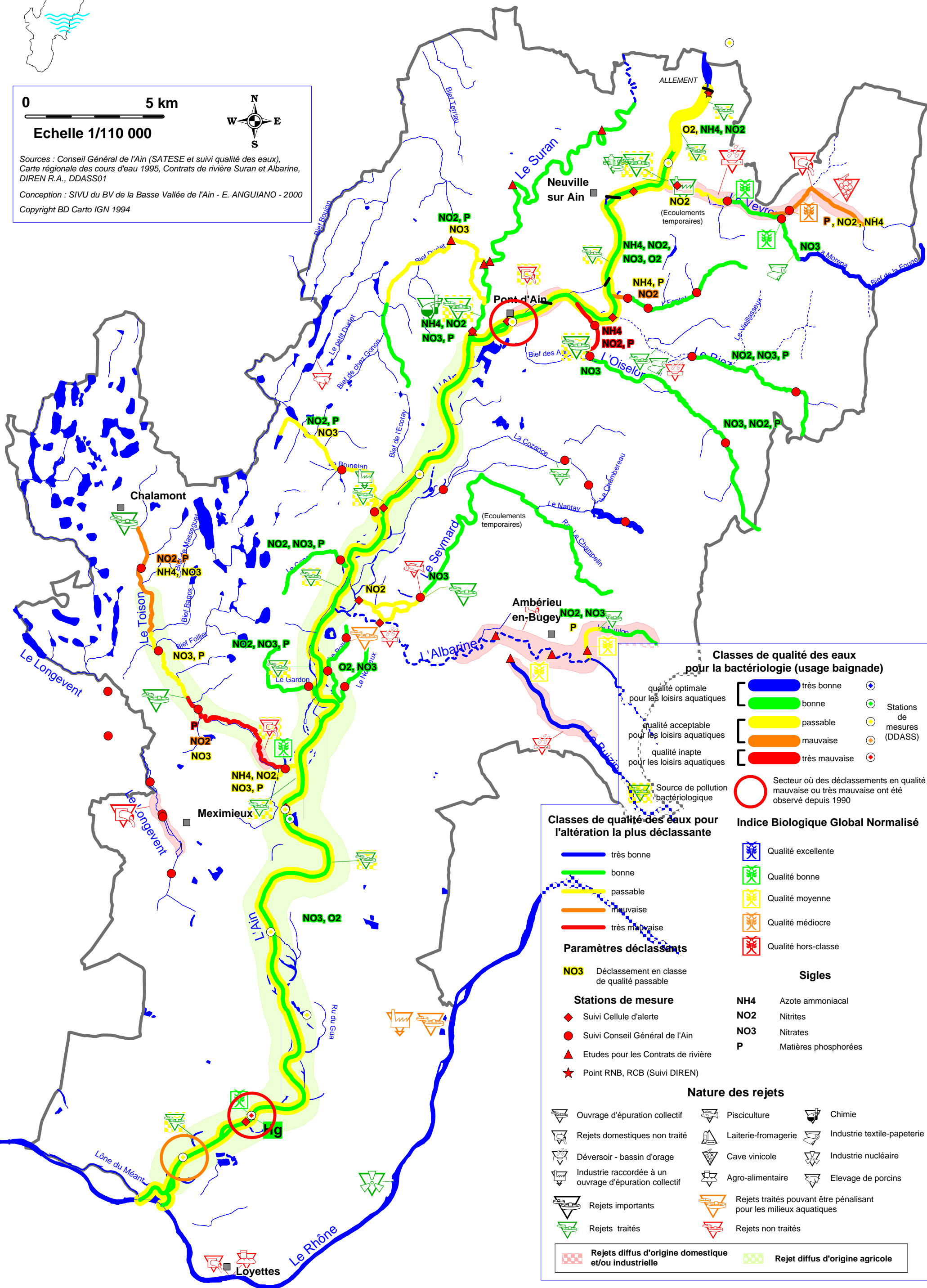


IDENTIFICATION DES PERTURBATIONS DE LA QUALITE DES EAUX



0 5 km
Echelle 1/110 000

Sources : Conseil Général de l'Ain (SATESE et suivi qualité des eaux),
Carte régionale des cours d'eau 1995, Contrats de rivière Suran et Albarine,
DIREN R.A., DDASS01
Conception : SIVU du BV de la Basse Vallée de l'Ain - E. ANGUIANO - 2000
Copyright BD Carto IGN 1994



Classes de qualité des eaux pour la bactériologie (usage baignade)

- qualité optimale pour les loisirs aquatiques: très bonne (blue), bonne (green)
- qualité acceptable pour les loisirs aquatiques: passable (yellow)
- qualité inapte pour les loisirs aquatiques: mauvaise (orange), très mauvaise (red)

Stations de mesures (DDASS):

- Station de mesure (DDASS)
- Station de mesure (DDASS)

Source de pollution bactériologique: (red circle symbol)

Secteur où des déclassements en qualité mauvaise ou très mauvaise ont été observés depuis 1990: (red circle symbol)

Classes de qualité des eaux pour l'altération la plus déclassante

- très bonne (blue)
- bonne (green)
- passable (yellow)
- mauvaise (orange)
- très mauvaise (red)

Paramètres déclassants

- NO3**: Déclassement en classe de qualité passable

Stations de mesure

- ◆ Suivi Cellule d'alerte
- Suivi Conseil Général de l'Ain
- ▲ Etudes pour les Contrats de rivière
- ★ Point RNB, RCB (Suivi DIREN)

Indice Biologique Global Normalisé

- Qualité excellente (blue flower)
- Qualité bonne (green flower)
- Qualité moyenne (yellow flower)
- Qualité médiocre (orange flower)
- Qualité hors-classe (red flower)

Sigles

- NH4**: Azote ammoniacal
- NO2**: Nitrites
- NO3**: Nitrates
- P**: Matières phosphorées

Nature des rejets

- Ouvrage d'épuration collectif
- Rejets domestiques non traité
- Déversoir - bassin d'orage
- Industrie raccordée à un ouvrage d'épuration collectif
- Rejets importants
- Rejets traités
- Rejets diffus d'origine domestique et/ou industrielle
- Pisciculture
- Laiterie-fromagerie
- Cave vinicole
- Agro-alimentaire
- Rejets traités pouvant être pénalisant pour les milieux aquatiques
- Rejets non traités
- Chimie
- Industrie textile-papeterie
- Industrie nucléaire
- Elevage de porcs
- Rejet diffus d'origine agricole